

SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. (02)230.81.82
Fax (02)230.80.08

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. (03) 216.28.90
Fax (03) 238.86.65

Bureau régional :

BT Walton

V. ref.: _____

N. ref.: _____

RAPPORT N° : 90/010522-5

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : 83, Rue Achil
BAUDOUIN LINAL

PROPRIETAIRE : _____

Adresse : Mr Colin Daniel

DEMANDEUR : 4

Adresse : _____

INSTALLATEUR : la

Adresse : _____

TVA ou CI : _____

Date du contrôle : 22/05/2001 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :
(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 275) (R.P.C. art. 262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur) Régie de WARE

Type d'installation : Nouvelle - Extension - ~~Modification~~ - ~~Temporaire~~ - Renforcement ; Type locaux : Appartement

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art 86

Raccordement : Tension 3x220 V Protection raccordement max 40 A

Câble aliment, tableau. princ. : 4 X 16 mm² Inter.gén. : type Δ 40 A / 300 mA

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma TT

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term.: _____ ; RA : 22 Ohm; RI tot 20 MOhm

DESCRIPTION : _____

$\Delta 40A/300m$ A pour les unités
A à N

$\Delta 40A/30m$ A pour la incant
J à N.

Infractions constatées et/ou notes : _____

Neant

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

- CONCLUSION
1. L'installation est conforme. Le DPCDR est plombé et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 22/05/2026 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
 2. L'installation n'est pas conforme.
 3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.
L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée avant le :

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

Le directeur